

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS231/14
26 septembre 2002

(02-5178)

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - DÉSIGNATION COMMERCIALE DES SARDINES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 25 septembre 2002, adressée par M. James Bacchus, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Communautés européennes – Désignation commerciale des sardines*, WT/DS231/AB/R. Ce rapport sera distribué aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce jeudi 26 septembre 2002, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient moi-même en qualité de Président de la section, et MM. Georges Abi-Saab et Luiz Olavo Baptista en qualité de membres.
